



PORTEFEUILLE MUTUAL'IR
-
DOSSIER DE SOUSCRIPTION



NOTICE EXPLICATIVE DE SOUSCRIPTION

Documents à signer :

Document	Nombre d'exemplaires
Mandat de recherche	2
Bulletin de souscription	2
Déclaration de non-condamnation	5
Attestation d'origine des fonds	1
Consentement des époux (s'il y a lieu)	1
Chèque d'apport (à l'ordre de FINANC'ILE)	1

Documents à fournir :

Copie recto/verso de la Carte Nationale d'Identité ou du passeport (en cours de validité)	
Justificatif de domicile de moins de 3 mois	
Copie de la carte Vitale ou attestation d'assuré social (attestation Vitale)	
Personne mariée	Page centrale du livret de famille (acte de mariage) ou extrait d'acte de mariage
➤ Si contrat de mariage	Copie du contrat de mariage
Personne unie par un PACS	Justificatif officiel de la conclusion du PACS
Personne divorcée	Copie d'extrait d'acte de mariage portant la mention du jugement de divorce
Personne veuve	Copie du livret de famille ou extrait d'acte de décès

Le dossier de souscription est à adresser à :

FINANC'ILE
49, avenue Hoche
75008 Paris

Le minimum de souscription est fixé à 5 000 € et se fait ensuite par multiples de 10 €

Merci de ne pas imprimer le dossier de souscription en recto/verso

MANDAT DE RECHERCHE

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

Nom : Prénom :

Adresse :

Ci-après dénommé(e) « LE MANDANT », D'UNE PART

ET :

La société **FINANC'ILE**, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, ayant son siège social situé au 313 E, rue du Général Lambert – 97436 Saint-Leu, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Pierre de La Réunion sous le N° 511 688 327, représentée par son Gérant, Monsieur Eric DRAETHER,

Ci-après dénommée « LE MANDATAIRE », D'AUTRE PART

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIIT :

Par les présentes, le MANDANT donne mandat au MANDATAIRE afin de rechercher pour son compte et de lui proposer avant le 31 décembre 2019 des projets d'investissements qui seraient à réaliser dans le cadre des dispositions de l'article 199 undecies B du Code Général des Impôts.

Le MANDATAIRE précise que les affaires proposées ont un caractère strictement confidentiel, et que l'information qu'il remettra au MANDANT n'a pas pour vocation à être diffusée auprès de tiers.

Il est précisé que le MANDATAIRE est tenu en vertu des présentes à une obligation de moyens ne pouvant en aucun cas être étendue à une obligation de résultat.

Le présent mandat est consenti jusqu'à son expiration, à savoir le 31 décembre 2019.

Fait à , le

En deux exemplaires originaux.

Le MANDANT
« Bon pour mandat »

Le MANDATAIRE
« Bon pour acceptation de mandat »

MANDAT DE RECHERCHE

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

Nom : Prénom :

Adresse :

Ci-après dénommé(e) « LE MANDANT », D'UNE PART

ET :

La société **FINANC'ILE**, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, ayant son siège social situé au 313 E, rue du Général Lambert – 97436 Saint-Leu, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Pierre de La Réunion sous le N° 511 688 327, représentée par son Gérant, Monsieur Eric DRAETHER,

Ci-après dénommée « LE MANDATAIRE », D'AUTRE PART

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIIT :

Par les présentes, le MANDANT donne mandat au MANDATAIRE afin de rechercher pour son compte et de lui proposer avant le 31 décembre 2019 des projets d'investissements qui seraient à réaliser dans le cadre des dispositions de l'article 199 undecies B du Code Général des Impôts.

Le MANDATAIRE précise que les affaires proposées ont un caractère strictement confidentiel, et que l'information qu'il remettra au MANDANT n'a pas pour vocation à être diffusée auprès de tiers.

Il est précisé que le MANDATAIRE est tenu en vertu des présentes à une obligation de moyens ne pouvant en aucun cas être étendue à une obligation de résultat.

Le présent mandat est consenti jusqu'à son expiration, à savoir le 31 décembre 2019.

Fait à , le

En deux exemplaires originaux.

Le MANDANT
« Bon pour mandat »

Le MANDATAIRE
« Bon pour acceptation de mandat »

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION
COMPORTANT MANDAT ET POUVOIRS**

SOUSCRIPTEUR

Je soussigné(e) ☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

Nom :
(pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Profession :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Numéro de sécurité sociale :

- ☐ Célibataire, divorcé(e), veuf(ve)
☐ Marié(e)
☐ Uni(e) par un Pacte Civil de Solidarité (PACS)

CONJOINT

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

Nom :
(pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Profession :

Adresse :

Renseignements sur les Organismes sociaux (pour les non-salariés uniquement)

Nom de la Caisse de retraite :

Adresse de la Caisse de retraite :

Numéro d'adhérent :

Paraphes

--	--	--

DÉCLARE :

- Avoir pris connaissance, à ma demande, du dossier de présentation du PORTEFEUILLE MUTUAL'IR accompagné de ses annexes et accepter sans réserve les modalités de l'opération
- N'être tenu ou concerné par aucune interdiction ou incompatibilité avec le statut de commerçant, inhérent à la qualité d'associé de Société en Nom Collectif
- Avoir pris la décision de souscrire à cette opération en toute connaissance de cause, avoir sollicité tous avis auprès de conseils spécialisés et être en mesure d'appréhender l'ensemble des contraintes et des risques inhérents à ce type de placement

M'ENGAGE :

- A souscrire au PORTEFEUILLE MUTUAL'IR pour un montant total de : €

Ce qui me permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les revenus de 2019 calculée selon la date de souscription sur la base du tableau ci-dessous :

Date de souscription	Apport investisseurs	Réduction d'impôt	Gain sur apport
01/01/2019 – 31/03/2019	81,30 %	100 €	23,00 %
01/04/2019 – 30/06/2019	82,64 %	100 €	21,00 %
01/07/2019 – 30/09/2019	84,03 %	100 €	19,00 %
01/10/2019 – 31/12/2019	85,47 %	100 €	17,00 %

- A conserver les parts des SNC composant le PORTEFEUILLE MUTUAL'IR pendant au moins cinq (5) ans à compter de leur souscription conformément aux dispositions de l'article 199 undecies B du Code Général des Impôts

A CET EFFET, JE DONNE TOUS POUVOIRS A :

La société FINANC'ILE, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, ayant son siège social situé au 313 E, rue du Général Lambert – 97436 Saint-Leu, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Pierre de La Réunion sous le N° 511 688 327, représentée par son Gérant, Monsieur Eric DRAETHER,

- Pour réaliser les opérations décrites dans le dossier de présentation du PORTEFEUILLE MUTUAL'IR accompagné de ses annexes et ce, en stricte conformité des dispositions qu'il contient
- Pour répartir uniformément mon apport entre les cinq (5) SNC composant le PORTEFEUILLE MUTUAL'IR, par souscription à des parts sociales nouvelles

Paraphes

--	--	--

- Pour signer, en mon nom et pour mon compte :
 - (i) les bulletins de souscription des SNC composant le PORTEFEUILLE MUTUAL'IR
 - (ii) les promesses unilatérales de vente des parts sociales des SNC composant le PORTEFEUILLE MUTUAL'IR consenties au profit de la société FINANC'ILE au prix de 0,01 € par part
- Pour accepter, en mon nom et pour mon compte, les promesses unilatérales d'achat des parts sociales des SNC composant le PORTEFEUILLE MUTUAL'IR consenties à mon profit par la société FINANC'ILE au prix de 0,01 € par part
- Pour signer, en mon nom et pour mon compte :
 - (i) l'acte réitératif de cession des parts sociales au profit de la société FINANC'ILE ou de toute personne physique ou morale qu'elle se sera substituée, en cas d'exercice de la promesse d'achat et/ou de la promesse de vente susvisées
 - (ii) tous documents pouvant s'avérer nécessaires au transfert régulier de la propriété de ces parts sociales
- Pour me représenter et voter en mon nom et pour mon compte, en vue de la réalisation des promesses susvisées, à l'assemblée générale de chacune des SNC composant le PORTEFEUILLE MUTUAL'IR, à l'effet de délibérer à nouveau si nécessaire sur l'ordre du jour relatif à l'agrément de chacune des cessions de parts sociales au profit de la société FINANC'ILE ou de toute autre personne physique ou morale qu'elle se sera substituée
- Pour me représenter et voter en mon nom et pour mon compte aux assemblées générales de chacune des SNC composant le PORTEFEUILLE MUTUAL'IR, qui seront amenées à délibérer sur l'ordre du jour suivant :
 - Lecture du rapport de la gérance ;
 - Augmentation du capital social en numéraire d'un montant maximal de 94 270 € par émission maximale de 9 427 parts sociales nouvelles ;
 - Suppression du droit préférentiel de souscription des associés au profit de bénéficiaires dénommés et agréés ;
 - Constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital ;
 - Modification corrélative des articles 6, 7 et 8 des statuts ;
 - Agrément de cessions de parts résultant de promesses d'achat et de vente ;
 - Approbation d'un programme d'investissement et des modalités de son financement ;
 - Pouvoirs en vue des formalités.

De signer en mes lieux et place les procès-verbaux ainsi que tous autres documents se rapportant à ces assemblées.

Paraphes

--	--	--

JE RECONNAIS AVOIR ÉTÉ INFORMÉ QUE :

- La présente opération n'est pas placée sous le régime de l'offre au public de titres financiers et déclare n'avoir fait l'objet d'aucun démarchage
- La souscription objet des présentes est subordonnée au versement intégral du montant souscrit ainsi qu'à la remise de l'ensemble des pièces complémentaires listées en annexe
- Les intentions de souscription seront enregistrées successivement et qu'en aucune circonstance, si ma souscription ne pouvait être servie à hauteur de ma demande, soit à la suite d'un excédent de demandes, soit dans l'hypothèse où le montant définitif du programme d'investissements à réaliser par le biais des SNC venait à être réduit pour quelque raison que ce soit, la SNC, leurs associés ou la société FINANC'ILE ne pourraient voir leur responsabilité engagée à mon égard

Dans l'hypothèse où ma souscription ne pourrait être retenue, totalement ou partiellement, mon avance me serait remboursée à concurrence des montants inutilisés, au plus tard le 15 avril 2020, sans que je puisse prétendre à aucun intérêt ni indemnité d'immobilisation ni dommages et intérêts

- La souscription au capital d'une Société en Nom Collectif emporte la qualité d'associé en nom pendant toute la durée de l'opération et qu'il m'appartient de veiller à ce que cette qualité ne soit pas incompatible avec mon propre statut ou ma propre activité et, le cas échéant, de procéder aux déclarations sociales résultant de cette qualité et d'en acquitter les cotisations
- Les associés d'une Société en Nom Collectif ont tous la qualité de commerçant et répondent indéfiniment et solidairement des dettes sociales (article L 221-1 alinéa 1 du Code de commerce)
- La présente souscription deviendra de plein droit caduc et de nul effet et les montants versés en exécution de la présente me seraient intégralement remboursés sans intérêt ni indemnité d'immobilisation ni dommages et intérêts dans les cas suivants :
 - (i) Les SNC composant le PORTEFEUILLE MUTUAL'IR ne répondraient pas aux caractéristiques définies dans le dossier de présentation du PORTEFEUILLE MUTUAL'IR accompagné de ses annexes
 - (ii) La société FINANC'ILE n'aurait pu affecter l'apport du souscripteur aux SNC composant le PORTEFEUILLE MUTUAL'IR avant le 31 décembre 2019
 - (iii) Les investissements productifs n'auraient pas été livrés aux SNC composant le PORTEFEUILLE MUTUAL'IR avant le 31 décembre 2019

Paraphes

--	--	--

EN CONSÉQUENCE DE QUOI

Je règle entre les mains de la société FINANC'ILE, en un chèque bancaire ou postal tiré à l'ordre de « FINANC'ILE », la somme de € correspondant à la totalité de mon investissement.

Je donne mandat à la société FINANC'ILE pour souscrire aux augmentations de capital des SNC composant le PORTEFEUILLE MUTUAL'IR.

Fait à , le

En deux exemplaires originaux.

LE SOUSCRIPTEUR (1)

LE CONJOINT (2)

SARL FINANC'ILE (3)

- (1) Signature précédée de la mention manuscrite : « Lu et approuvé, bon pour pouvoir, bon pour mandat »
- (2) En cas de régime communautaire ou de PACS, signature du conjoint obligatoire précédée de la mention manuscrite :
« Lu et approuvé, bon pour pouvoir, bon pour mandat »
- (3) Signature précédée de la mention manuscrite : « Lu et approuvé, bon pour acceptation de mandat »

Paraphes

--	--	--

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION
COMPORTANT MANDAT ET POUVOIRS**

SOUSCRIPTEUR

Je soussigné(e) ☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

Nom :
(pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Profession :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Numéro de sécurité sociale :

- ☐ Célibataire, divorcé(e), veuf(ve)
☐ Marié(e)
☐ Uni(e) par un Pacte Civil de Solidarité (PACS)

CONJOINT

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

Nom :
(pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Profession :

Adresse :

Renseignements sur les Organismes sociaux (pour les non-salariés uniquement)

Nom de la Caisse de retraite :

Adresse de la Caisse de retraite :

Numéro d'adhérent :

Paraphes

--	--	--

DÉCLARE :

- Avoir pris connaissance, à ma demande, du dossier de présentation du PORTEFEUILLE MUTUAL'IR accompagné de ses annexes et accepter sans réserve les modalités de l'opération
- N'être tenu ou concerné par aucune interdiction ou incompatibilité avec le statut de commerçant, inhérent à la qualité d'associé de Société en Nom Collectif
- Avoir pris la décision de souscrire à cette opération en toute connaissance de cause, avoir sollicité tous avis auprès de conseils spécialisés et être en mesure d'appréhender l'ensemble des contraintes et des risques inhérents à ce type de placement

M'ENGAGE :

- A souscrire au PORTEFEUILLE MUTUAL'IR pour un montant total de : €

Ce qui me permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les revenus de 2019 calculée selon la date de souscription sur la base du tableau ci-dessous :

Date de souscription	Apport investisseurs	Réduction d'impôt	Gain sur apport
01/01/2019 – 31/03/2019	81,30 %	100 €	23,00 %
01/04/2019 – 30/06/2019	82,64 %	100 €	21,00 %
01/07/2019 – 30/09/2019	84,03 %	100 €	19,00 %
01/10/2019 – 31/12/2019	85,47 %	100 €	17,00 %

- A conserver les parts des SNC composant le PORTEFEUILLE MUTUAL'IR pendant au moins cinq (5) ans à compter de leur souscription conformément aux dispositions de l'article 199 undecies B du Code Général des Impôts

A CET EFFET, JE DONNE TOUS POUVOIRS A :

La société FINANC'ILE, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, ayant son siège social situé au 313 E, rue du Général Lambert – 97436 Saint-Leu, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Pierre de La Réunion sous le N° 511 688 327, représentée par son Gérant, Monsieur Eric DRAETHER,

- Pour réaliser les opérations décrites dans le dossier de présentation du PORTEFEUILLE MUTUAL'IR accompagné de ses annexes et ce, en stricte conformité des dispositions qu'il contient
- Pour répartir uniformément mon apport entre les cinq (5) SNC composant le PORTEFEUILLE MUTUAL'IR, par souscription à des parts sociales nouvelles

Paraphes

--	--	--

- Pour signer, en mon nom et pour mon compte :
 - (i) les bulletins de souscription des SNC composant le PORTEFEUILLE MUTUAL'IR
 - (ii) les promesses unilatérales de vente des parts sociales des SNC composant le PORTEFEUILLE MUTUAL'IR consenties au profit de la société FINANC'ILE au prix de 0,01 € par part
- Pour accepter, en mon nom et pour mon compte, les promesses unilatérales d'achat des parts sociales des SNC composant le PORTEFEUILLE MUTUAL'IR consenties à mon profit par la société FINANC'ILE au prix de 0,01 € par part
- Pour signer, en mon nom et pour mon compte :
 - (i) l'acte réitératif de cession des parts sociales au profit de la société FINANC'ILE ou de toute personne physique ou morale qu'elle se sera substituée, en cas d'exercice de la promesse d'achat et/ou de la promesse de vente susvisées
 - (ii) tous documents pouvant s'avérer nécessaires au transfert régulier de la propriété de ces parts sociales
- Pour me représenter et voter en mon nom et pour mon compte, en vue de la réalisation des promesses susvisées, à l'assemblée générale de chacune des SNC composant le PORTEFEUILLE MUTUAL'IR, à l'effet de délibérer à nouveau si nécessaire sur l'ordre du jour relatif à l'agrément de chacune des cessions de parts sociales au profit de la société FINANC'ILE ou de toute autre personne physique ou morale qu'elle se sera substituée
- Pour me représenter et voter en mon nom et pour mon compte aux assemblées générales de chacune des SNC composant le PORTEFEUILLE MUTUAL'IR, qui seront amenées à délibérer sur l'ordre du jour suivant :
 - Lecture du rapport de la gérance ;
 - Augmentation du capital social en numéraire d'un montant maximal de 94 270 € par émission maximale de 9 427 parts sociales nouvelles ;
 - Suppression du droit préférentiel de souscription des associés au profit de bénéficiaires dénommés et agréés ;
 - Constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital ;
 - Modification corrélative des articles 6, 7 et 8 des statuts ;
 - Agrément de cessions de parts résultant de promesses d'achat et de vente ;
 - Approbation d'un programme d'investissement et des modalités de son financement ;
 - Pouvoirs en vue des formalités.

De signer en mes lieux et place les procès-verbaux ainsi que tous autres documents se rapportant à ces assemblées.

Paraphes

--	--	--

JE RECONNAIS AVOIR ÉTÉ INFORMÉ QUE :

- La présente opération n'est pas placée sous le régime de l'offre au public de titres financiers et déclare n'avoir fait l'objet d'aucun démarchage
- La souscription objet des présentes est subordonnée au versement intégral du montant souscrit ainsi qu'à la remise de l'ensemble des pièces complémentaires listées en annexe
- Les intentions de souscription seront enregistrées successivement et qu'en aucune circonstance, si ma souscription ne pouvait être servie à hauteur de ma demande, soit à la suite d'un excédent de demandes, soit dans l'hypothèse où le montant définitif du programme d'investissements à réaliser par le biais des SNC venait à être réduit pour quelque raison que ce soit, la SNC, leurs associés ou la société FINANC'ILE ne pourraient voir leur responsabilité engagée à mon égard

Dans l'hypothèse où ma souscription ne pourrait être retenue, totalement ou partiellement, mon avance me serait remboursée à concurrence des montants inutilisés, au plus tard le 15 avril 2020, sans que je puisse prétendre à aucun intérêt ni indemnité d'immobilisation ni dommages et intérêts

- La souscription au capital d'une Société en Nom Collectif emporte la qualité d'associé en nom pendant toute la durée de l'opération et qu'il m'appartient de veiller à ce que cette qualité ne soit pas incompatible avec mon propre statut ou ma propre activité et, le cas échéant, de procéder aux déclarations sociales résultant de cette qualité et d'en acquitter les cotisations
- Les associés d'une Société en Nom Collectif ont tous la qualité de commerçant et répondent indéfiniment et solidairement des dettes sociales (article L 221-1 alinéa 1 du Code de commerce)
- La présente souscription deviendra de plein droit caduc et de nul effet et les montants versés en exécution de la présente me seraient intégralement remboursés sans intérêt ni indemnité d'immobilisation ni dommages et intérêts dans les cas suivants :
 - (i) Les SNC composant le PORTEFEUILLE MUTUAL'IR ne répondraient pas aux caractéristiques définies dans le dossier de présentation du PORTEFEUILLE MUTUAL'IR accompagné de ses annexes
 - (ii) La société FINANC'ILE n'aurait pu affecter l'apport du souscripteur aux SNC composant le PORTEFEUILLE MUTUAL'IR avant le 31 décembre 2019
 - (iii) Les investissements productifs n'auraient pas été livrés aux SNC composant le PORTEFEUILLE MUTUAL'IR avant le 31 décembre 2019

Paraphes

--	--	--

EN CONSÉQUENCE DE QUOI

Je règle entre les mains de la société FINANC'ILE, en un chèque bancaire ou postal tiré à l'ordre de « FINANC'ILE », la somme de € correspondant à la totalité de mon investissement.

Je donne mandat à la société FINANC'ILE pour souscrire aux augmentations de capital des SNC composant le PORTEFEUILLE MUTUAL'IR.

Fait à , le

En deux exemplaires originaux.

LE SOUSCRIPTEUR (1)

LE CONJOINT (2)

SARL FINANC'ILE (3)

- (1) Signature précédée de la mention manuscrite : « Lu et approuvé, bon pour pouvoir, bon pour mandat »
- (2) En cas de régime communautaire ou de PACS, signature du conjoint obligatoire précédée de la mention manuscrite :
« Lu et approuvé, bon pour pouvoir, bon pour mandat »
- (3) Signature précédée de la mention manuscrite : « Lu et approuvé, bon pour acceptation de mandat »

Paraphes

--	--	--

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-CONDAMNATION ET DE FILIATION

souscrite en application de l'article A. 123-51 du Code de commerce

Je soussigné(e)

Nom :

(pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

Prénoms :

Né(e) le : A :

De nationalité :

Demeurant :

Fils/Fille de :

- Nom et prénoms du père :

Et

- Nom de jeune fille et prénoms de la mère :

Déclare n'avoir été l'objet d'aucune condamnation pénale, ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire de gérer, administrer ou diriger une personne morale, ou d'exercer une activité commerciale.

Fait à , le

Signature

Rappel de l'article L 123-5 du Code de commerce

« Le fait de donner, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au registre du commerce et des sociétés, est puni d'une amende de 4 500 euros et d'un emprisonnement de six mois. »

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-CONDAMNATION ET DE FILIATION

souscrite en application de l'article A. 123-51 du Code de commerce

Je soussigné(e)

Nom :

(pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

Prénoms :

Né(e) le : A :

De nationalité :

Demeurant :

Fils/Fille de :

- Nom et prénoms du père :

Et

- Nom de jeune fille et prénoms de la mère :

Déclare n'avoir été l'objet d'aucune condamnation pénale, ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire de gérer, administrer ou diriger une personne morale, ou d'exercer une activité commerciale.

Fait à , le

Signature

Rappel de l'article L 123-5 du Code de commerce

« Le fait de donner, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au registre du commerce et des sociétés, est puni d'une amende de 4 500 euros et d'un emprisonnement de six mois. »

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-CONDAMNATION ET DE FILIATION

souscrite en application de l'article A. 123-51 du Code de commerce

Je soussigné(e)

Nom :

(pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

Prénoms :

Né(e) le : A :

De nationalité :

Demeurant :

Fils/Fille de :

- Nom et prénoms du père :

Et

- Nom de jeune fille et prénoms de la mère :

Déclare n'avoir été l'objet d'aucune condamnation pénale, ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire de gérer, administrer ou diriger une personne morale, ou d'exercer une activité commerciale.

Fait à , le

Signature

Rappel de l'article L 123-5 du Code de commerce

« Le fait de donner, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au registre du commerce et des sociétés, est puni d'une amende de 4 500 euros et d'un emprisonnement de six mois. »

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-CONDAMNATION ET DE FILIATION

souscrite en application de l'article A. 123-51 du Code de commerce

Je soussigné(e)

Nom :

(pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

Prénoms :

Né(e) le : A :

De nationalité :

Demeurant :

Fils/Fille de :

- Nom et prénoms du père :

Et

- Nom de jeune fille et prénoms de la mère :

Déclare n'avoir été l'objet d'aucune condamnation pénale, ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire de gérer, administrer ou diriger une personne morale, ou d'exercer une activité commerciale.

Fait à , le

Signature

Rappel de l'article L 123-5 du Code de commerce

« Le fait de donner, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au registre du commerce et des sociétés, est puni d'une amende de 4 500 euros et d'un emprisonnement de six mois. »

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-CONDAMNATION ET DE FILIATION

souscrite en application de l'article A. 123-51 du Code de commerce

Je soussigné(e)

Nom :

(pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

Prénoms :

Né(e) le : A :

De nationalité :

Demeurant :

Fils/Fille de :

- Nom et prénoms du père :

Et

- Nom de jeune fille et prénoms de la mère :

Déclare n'avoir été l'objet d'aucune condamnation pénale, ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire de gérer, administrer ou diriger une personne morale, ou d'exercer une activité commerciale.

Fait à , le

Signature

Rappel de l'article L 123-5 du Code de commerce

« Le fait de donner, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au registre du commerce et des sociétés, est puni d'une amende de 4 500 euros et d'un emprisonnement de six mois. »

ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'ORIGINE DES FONDS

Je soussigné(e) O Mme O Mlle O M.

Nom :

(pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

Prénoms :

Né(e) le : A :

De nationalité :

Profession :

Demeurant :

☐ Célibataire, divorcé(e), veuf(ve)

☐ Marié(e) à : sous le régime de :

☐ Uni(e) par un Pacte Civil de Solidarité (PACS) à :

Atteste sur l'honneur par la présente que les fonds versés par mes soins sur le compte du PORTEFEUILLE MUTUAL'IR TYPE correspondant à ma participation à l'augmentation de capital des SNC sont des fonds propres provenant :

1)

- ☐ De communauté ou indivis avec mon époux(se) ou mon partenaire (PACS)
- ☐ Qui me sont propres

2)

- ☐ D'épargne personnelle, de revenus salariés, non salariés, mobiliers, fonciers
- ☐ D'emprunt bancaire

Fait à , le

Signature



CONSENTEMENT DES ÉPOUX OU PARTENAIRES (PACS)

Je soussigné(e) O Mme O Mlle O M.

Nom :

(pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

Prénoms :

Né(e) le : A :

Demeurant :

ÉPOUX MARIÉS

Marié(e) à : le : à :

- ☐ Sous le régime de la communauté légale (réduite aux acquêts), applicable par défaut en l'absence de contrat de mariage
- ☐ Sous le régime de la communauté universelle
- ☐ Autre régime communautaire à préciser :

Déclare par la présente :

- ✓ Avoir été informé(e) conformément aux dispositions de l'article 1832-2 du Code civil, de la demande de souscription effectuée par mon conjoint au moyen de biens communs, à des parts du capital des SNC, composant le PORTEFEUILLE MUTUAL'IR TYPE, et renoncer à revendiquer la qualité d'associé des SNC ou de l'une quelconque d'entre elles
- ✓ Autoriser par avance mon époux(se), au titre des dispositions de l'article 1424 du Code civil, à céder à la société FINANC'ILE, ou à toute autre personne physique ou morale qu'elle se sera substituée, la totalité des parts sociales qu'il aura souscrites au capital des SNC, entre le 01/01/2025 et le 30/06/2025

PARTENAIRES PACSÉS

Pacsé(e) avec : le : à :

Déclare par la présente :

- ✓ Avoir été informé(e) de la demande de souscription effectuée par mon partenaire au PORTEFEUILLE MUTUAL'IR TYPE et à des parts du capital des SNC
- ✓ Renoncer expressément à la présomption d'indivision prévue par l'article 515-5 alinéa 2 du Code civil, ces souscriptions étant réalisées par mon seul partenaire, en conséquence de quoi je renonce irrévocablement à tout droit de propriété indivise et à tous autres droits de quelque nature qu'ils soient, sur les parts sociales des SNC

Fait à , le

Signature

